

Solidaires en action N° 49

Le 13 décembre 2010

La Poste veut révoquer un secrétaire départemental de SUD

*Le Tribunal correctionnel de Bordeaux a rendu son verdict concernant l'affaire du centre de tri de Bordeaux-Bègles (en 2005). Treize syndicalistes de Sud-PTT et de la CGT étaient traînés en justice par la direction de La Poste pour une prétendue séquestration accompagnée de traitements dégradants envers 5 cadres. Si nos camarades s'étaient réellement rendus coupables des actes que La Poste leur reprochait, ils risquaient 5 ans de prison ferme. En fait, trois syndicalistes sont relaxés, l'un est condamné à 300 euros d'amende, un autre à 2 mois de prison avec sursis et 200 euros d'amende, un autre est dispensé de peine et 6 éclopent de 3 mois de prison avec sursis, avec dispense d'inscription au casier judiciaire B2. Par rapport aux déclarations et aux accusations de La Poste, ce verdict représente un désaveu cinglant pour ses dirigeants. De plus, les dirigeants de La Poste demandaient la condamnation de ces syndicalistes à 440 000 euros de dommages et intérêts. Le juge a tranché : cette demande est irrecevable ! **Maintenant, ils s'attaquent à un secrétaire départemental SUD PTT...***

Olivier Rosay, secrétaire de SUD Postaux Paris passera mercredi 15 décembre en conseil central de discipline. La Poste demande la révocation ! Répression sur les grévistes et les militants syndicaux des Hauts-de-Seine, passage au tribunal correctionnel des camarades de Bordeaux Bègles 5 ans après l'intervention du GIPN, procédures disciplinaires à l'encontre d'une militante CGT et d'un gréviste à Paris 11, ... **La Poste franchit une ultime étape en demandant la révocation d'un secrétaire départemental !**

La Poste lui reproche son soutien aux salariés en lutte d'Alternative Post, deux prises de parole « non autorisées » pendant les temps de pause, et une occupation du Siège pendant la grève des facteurs des Hauts-de-Seine. **La Poste demande la révocation pour des faits syndicaux !**

Nous devons faire respecter la liberté d'expression dans l'entreprise, dont font partie les prises de parole et les assemblées générales ! En s'attaquant à notre camarade, La Poste cible les valeurs et pratiques du syndicalisme de lutte incarné par SUD PTT et l'union syndicale Solidaires. **Rassemblement à 13 heures, le 15 décembre, devant la direction du courrier, 115 boulevard Brune, métro Porte d'Orléans à Paris.**

Hôpital Marchant à Toulouse : service public en lutte !

L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux personnels de l'hôpital Gérard Marchant de Toulouse qui campent depuis le 18 octobre devant l'établissement pour dénoncer, localement, les répercussions de la politique menée par ce gouvernement sur les conditions de travail des agents de l'hôpital public et sur la qualité de la prise en charge des patient-e-s.

Ce centre hospitalier est spécialisé dans les soins en psychiatrie adulte et enfant mais comprend aussi un centre de long séjour ou résident 47 personnes âgées. Ce service connaît de grandes difficultés de fonctionnement par le manque, entre autres, d'infirmier-e-s... Afin de palier à ce manque de personnel, la direction a décidé de redéployer en urgence du personnel peu habitué à travailler dans ce service où les soins techniques sont différents des soins habituels dispensés en psychiatrie.

Cela a de graves conséquences :

- Mise en danger des patients du Long Séjour.
- Réduction du personnel au minima dans les services psychiatriques gênant la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques, entraînant un risque d'accident plus élevé, une augmentation des tensions.
- Épuisement du personnel soignant qui voit sa charge de travail augmenter de jour en jour.

Soutenu-e-s par Sud Santé Sociaux, ils et elles entendent également dénoncer la réforme injuste des retraites qui vient de nous être imposée. **À ce jour, la direction et l'Agence Régionale de Santé n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications légitimes des personnels en lutte, pour mettre fin à la pénibilité au travail, à la précarisation des agents, ainsi qu'à la perte de sens clinique et humain et à la dérive sécuritaire et marchande donnée aux soins.** Le seul geste de cette direction a été de couper l'électricité et de fait le chauffage sous la tente !

L'Union syndicale Solidaires réaffirme son soutien à toutes les luttes pour la défense et l'amélioration de notre système de santé public et de la protection sociale solidaires. Elle exige que de véritables négociations s'ouvrent pour satisfaire au plus vite les revendications légitimes des personnels de l'hôpital Marchant.

Enseignement Supérieur et Recherche contre la précarité

Fin novembre, deux mobilisations contre la précarité se sont développées dans l'Enseignement Supérieur & Recherche à Paris, montrant toute l'efficacité d'un syndicalisme interprofessionnel.

L'une, à l'École Normale Supérieur - ENS de la rue d'Ulm, est un prolongement direct du mouvement sur les retraites : les personnels, solidaires (titulaires, contractuels et précaires), avec l'aide des étudiant-e-s, se sont révoltés contre la dégradation permanente des conditions d'emploi ; les agents précaires représentent plus de 20% de l'effectif non-enseignant. C'est aussi l'occasion de dénoncer les difficultés d'accès au logement, le sort des étudiant-e-s condamné-e-s aux petits boulots, les salaires de misère... Ils et elles réclament en particulier le passage immédiat en CDI avant titularisation, l'augmentation de leurs salaires, l'amélioration des conditions de travail et l'arrêt du harcèlement à leur égard.

L'autre, à l'université Paris-VI, à Jussieu, a fait suite au choix brutal de son président de sous-traiter le nettoyage au privé, mettant fin à l'emploi de plus de 25 agents au 1^{er} janvier. Devant la détermination des personnels, en grève durant 8 jours, et la solidarité des étudiant-e-s et salarié-e-s du site, il a d'abord reculé, acceptant de maintenir 22 emplois (en CDI et CDD), tout en laissant 4 grévistes sur le carreau. Les agents, en grande majorité des femmes, ont décidé de reconduire la grève et le 2 décembre le président a enfin accepté de reconduire tous les contrats. **Une victoire qui montre que la lutte déterminée paie !**

Les organisations de Solidaires Fonction Publique apportent leur soutien à ces mouvements exemplaires. Au-delà de la politique globale de casse des services publics (à travers par exemple la Révision Générale des Politiques Publiques), ces situations sont la conséquence directe de l'application de la loi dite « LRU » où les présidences d'universités et d'établissement sont à l'avant poste pour mettre en œuvre la privatisation rampante de l'Enseignement Supérieur & Recherche.

Dans toute la Fonction publique, agissons pour :

- ➔ le maintien au sein de la Fonction Publique de tous les services menacés par l'externalisation ;
- ➔ la stabilisation transitoire des précaires et pour un plan massif de créations d'emplois de titulaires permettant leur titularisation et permettant aux services publics de remplir leurs missions sans recourir à la précarité.

Avec les sans papiers qui occupent un centre d'impôts...

Lundi 22 novembre, pour la 3ème fois en 2010, 250 travailleuses et travailleurs sans papiers ont occupé le Centre des Impôts du 17ème arrondissement de Paris dans le cadre de la campagne « **Stop au racket, stop à l'injustice fiscale** » (Droits devant !!, CSP 17ème, CTSP Vitry, ATMF, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, SUD Travail...).

Cette action avait pour objectif d'interpeller le ministre F. Baroin sur les injustices fiscales subies par les sans papiers et pour lui poser à nouveau les deux questions fondamentales auxquelles il refuse de répondre depuis sa prise de fonction à Bercy :

- *Comment le ministre du Budget peut-il accepter que le gouvernement dont il est membre favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale, en ne régularisant pas les travailleurs sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim, l'aide à la personne, etc. ?*
- *Pourquoi persiste-t-il à vouloir pénaliser les travailleurs sans papiers en ne leur accordant pas la Prime Pour l'Emploi alors qu'ils ont l'honnêteté de déclarer leurs revenus mais contraints de travailler « au noir » par leurs patrons ?*

Cette interpellation faisait suite à la 2ème réunion entre les services du ministère en charge de la fiscalité et une délégation de la campagne « **Stop au racket, stop à l'injustice fiscale** ». Le 7 octobre, la représentante du ministre nous avait informé du refus de celui-ci de rédiger une note interne à destination des agents des Impôts et du Trésor, note que nous réclamions après avoir constaté que le traitement fiscal des sans papiers par l'administration n'était pas toujours correct, au regard de l'égalité des droits notamment.

Dès notre arrivée, une délégation a été reçue par le directeur des services fiscaux de Paris Nord-Est qui a immédiatement transmis notre demande d'audience au ministre. L'administration locale a fermé les grilles du centre toute l'après-midi, empêchant ainsi les contribuables d'effectuer leurs démarches ou de nous rencontrer ! Pourtant, lors de nos précédentes actions, nous n'avions jamais empêché le public d'accéder au guichet. Vers 20h, c'est le directeur régional des Finances Publiques de Paris qui nous a reçus, pour nous dire que le ministre ne répondait pas... Quel mépris, quel manque de courage ! **Avant de quitter les lieux, vers 20h30, nous avons indiqué que les actions de la campagne «Stop au racket, stop à l'injustice fiscale» allaient se multiplier dans les prochains jours afin de forcer le ministre F. Baroin à répondre à nos questions, certes politiquement embarrassantes, mais tellement cruciales pour les sans papiers et leurs soutiens.**

POURQUOI LES TRAVAILLEURS-EUSES SANS PAPIERS OCCUPENT LE CENTRE DES IMPÔTS DU 17^{ème} ?

Ce 22 novembre, des travailleurs sans papiers occupent un Centre des Impôts pour exiger un traitement juste de leur situation par l'administration fiscale. Ils sont venus demander des explications aux responsables de l'administration fiscale sur le fait que celle-ci ne les reconnaît pas toujours comme des contribuables à part entière. En déclarant leurs revenus, ils remplissent un devoir citoyen, ils acceptent les obligations et ils exigent en retour que leur participation active à l'économie française et à la vie sociale soit reconnue. Pourquoi leur refuse-t-on un titre de séjour pour vivre et travailler en sécurité ?

2 000 sans papiers devant Bercy pour la justice fiscale

Le 4 février 2010, 2 000 sans papiers ont défilé dans la Place d'Italie vers Bercy à l'appel des organisations membres de la campagne « Non à l'injustice fiscale. Non au racket sur les colporteurs sociaux » (Droits devant !!, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, SUD Travail, CSP 17^{ème}, SJ et de nombreux Collectifs de Sans Papiers d'Ile de France).

A l'issue de cette manifestation, et grâce à la pression mise lors de l'occupation de la DSE de Paris Centre, il

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, Article XIII

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés.

Les militant-e-s de l'Union syndicale SNUI SUD Trésor se sont adressé-e-s au personnel du centre des impôts

travailler « au noir » par leurs patrons en ne leur accordant pas la Prime Pour l'Emploi alors qu'ils ont l'honnêteté de déclarer leurs revenus ?

Aujourd'hui, nous exigeons que F. Baroin, récemment nommé porte parole du gouvernement, réponde publiquement à ces 2 questions.

Incantablement, la situation des travailleurs et travailleuses sans papiers, lorsqu'elle est évoquée dans toutes ses dimensions (humaines, sociales, économique, fiscale...) devant nos dirigeants met ces derniers dans un embarras tel qu'ils préfèrent reporter sur la répression et les expulsions, y compris en France, les responsabilités. Pourtant, les déclarations patronales en faveur d'une régularisation « simplifiée » des travailleurs sans papiers se multiplient !

Les déclarations des sans papiers doivent être traitées comme les autres !

Concernant les pures injustices fiscales, (déclaration 2042 non prise en compte, reprise de PPE, quotient familial non retenu car travailleur seul en France, DPR avec plusieurs salaires versés à un seul nom...) Bercy a finalement accepté de tenir 2 réunions techniques avec les organisations de la campagne « Non à l'injustice fiscale. Non au racket sur les colporteurs sociaux ». Mais si quelques progrès dans le traitement fiscal des déclarations des sans papiers sont à espérer suite aux débats, l'absence de volonté du ministre de peser en faveur d'une régularisation globale continue de créer des injustices.

Pour un traitement juste des déclarations de revenus des sans papiers, Bercy doit donner des instructions aux agents ou s'engager pour la régularisation.

Si en 1962, le gouvernement de l'époque a pu régulariser 124 000 sans papiers et si l'Espagne en a fait de même en 2005 pour 600 000, pourquoi serait-ce impossible aujourd'hui ? Bercy devrait pourtant être sensible au fait que le PIB espagnol a cru de 3,5 points l'année de cette 6^{ème} régularisation massive en 15 ans...

Signatures : Association Mémoire des Exploités (AME) - ATFA France - SURVE - M.E.A.P. - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI) - AMTI (Association des Mémoires pour l'Immigration tendre des immigrés), Association de Défense des Droits de l'Homme en France (ADDDH) - Collectif d'Immigrés de la Région de Paris (CIRP) - Confédération "N" des sans papiers - Confédération "O" pour la lutte des sans-papiers - CSP Mouvement - CSP "Nasse Saint Juste" - CTSP Vitry - Collectif CGT sans-papiers Causes - R.E.S.F. - Association de Défense des Droits de l'Homme en France (ADDDH) - Union des Travailleurs de France (UTF) - Fédération des Travailleurs pour le Progrès de la France (FTCF) - CAPRO - Marchés entrepreneurs contre le chômage - Coordination Femmes Égalité - Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS) - Association de Défense des Droits de l'Homme en France (ADDDH) - Confédération des Travailleurs de France (CTF) - Confédération des Travailleurs de France (CTF) - Union SNUI-SUD Trésor Solidaires - CGT (Caisse des Dépôts - SNU TEF/SU) - Confédération Paysanne - Les Alternatives - Ousda Alternative - Nouveau Parti Anti-capitaliste (NPA) - Parti Communiste Français - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Les Verts - GEST...

Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

La situation est grave pour l'AFPA : difficultés croissantes de trésorerie, relations complexes avec les Conseils Régionaux, réduction importante du financement de l'État pour 2011, régions AFPA en déficit, projet de dotation du patrimoine irréaliste, effets dévastateurs du départ de l'orientation sur le recrutement des stagiaires.

Le personnel est inquiet et se sent méprisé : non remplacement des départs, rupture avec un management déconnecté, primes injustes, casse des métiers, mépris des véritables compétences. Mise en place progressive de mobilités forcées...

Voilà pourquoi le personnel s'est mobilisé le 7, jour où le bureau de l'AFPA se réunit. **SUD FPA Solidaires appelait à une journée de grève pour se mettre dans l'action dès ce jour-là et décider de la suite dans les AG.** Il y a une revendication claire : retrait du plan stratégique, plan de destruction de l'AFPA et de nos emplois. **Faisons entendre aux décideurs de l'avenir de l'AFPA qu'il faut arrêter cette casse : le rôle de l'AFPA est plus que jamais indispensable dans ce contexte de crise économique grave et de chômage qui atteint des chiffres record !**

Le Lauzet -Ubaye : un mois de grève !

Les factrices et facteurs du Lauzet dans la Vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute-Provence) sont en grève depuis le 12 novembre. Leur principale revendication : rester au Lauzet et ne pas être délocalisé-e-s à Barcelonnette. Car cela représenterait une forte dégradation de leurs conditions de travail.

Cela entraînerait des haut-le-pied d'une cinquantaine de kilomètres aller-retour et un allongement identique des trajets pour aller et revenir du travail pour la plupart d'entre eux : **100 kilomètres de plus par jour.** Et cela sur des routes de montagne parfois difficiles, notamment en hiver. **Le plus absurde, c'est que le camion de transport du courrier passe au Lauzet avant d'arriver à Barcelonnette.** Peu importe pour la direction : il faut supprimer ! C'est significatif de l'absurdité d'un certain nombre de regroupements de distributions de courrier, qui allongent les temps de trajet et les haut-le-pied sans aucun profit ni pour les usagers ni pour les factrices et facteurs... histoire de consommer de l'essence !

Ce n'est pas le premier regroupement de distribution dans la vallée : la direction vide tous les villages alentour des activités postales. Le maintien de l'activité dans cette région de montagne est considérée par les dirigeant-e-s de La Poste comme une contrainte, surtout pas comme une de leurs missions.

Motions et soutien financier : SUD Poste 04 – BP 106 – 04101 Manosque Cedex

Réorganisation de Météo-France : la casse !

Depuis 2008, le SPASMET-Solidaires condamne la politique de casse du service météorologique. Nous ne pouvons que nous opposer à la réorganisation qui est refusée en masse par l'ensemble des agents. Une réorganisation faite dans le seul esprit comptable contre la technicité et surtout contre les agents.

Un malaise généralisé dont la direction doit tenir compte : lors de plusieurs réunions, le SPASMET-Solidaires s'est fait le porte-parole de la vive inquiétude de nombreux collègues sur la réorganisation territoriale, les fermetures programmées de centres, les restructurations de services à tout va. Au-delà de l'opposition des personnels à ces restructurations, l'absence de réelle réflexion professionnelle et technique contribue au malaise constaté dans les services. Dans ce climat délétère, les conditions de travail se dégradent, tant dans les régions que dans les services centraux.

Avenir des agents concernés par les fermetures : volontariat non négociable ! Pour les fermetures programmées en 2012, le SPASMET-Solidaires exige que les personnels impactés trouvent une solution professionnelle et personnelle, dans le respect du volontariat. Si ce n'est le cas, si des agents concernés par les fermetures en 2012 restent sans solutions acceptables, alors la direction prend le risque d'un nouveau conflit majeur.

Et c'est dans ce contexte que le gouvernement a publiquement dénoncé Météo France, la semaine passée, au moment des fortes chutes de neige. Une manière bien lâche, et ridicule, d'essayer de cacher les conséquences de la casse des services publics qui n'ont plus les moyens de répondre à ce genre de situations !



Pôle Emploi : après la grève, ... la grève ?

Après la grève du 9 novembre, les personnels de Pôle emploi attendaient des mesures fortes de la part de la direction générale, répondant à leurs revendications. Les organisations syndicales étaient reçues par le Directeur Général le 25 novembre pour négocier une sortie de conflit. La seule réponse du DG a été : « *je ne cède rien. Je vous ferai des propositions par écrit et nous en rediscuterons...* ». **L'intersyndicale maintient sa volonté de poursuivre le mouvement, une grève tournante par régions se met en place, prélude à une nouvelle action nationale.**

A Mérignac, SUD Virgin ne lâche rien

Le 29 novembre dernier, le cabinet comptable mandaté par le CE a livré son rapport sur la fermeture du magasin de Mérignac, annoncée le mois dernier. En résumé, la philosophie de ce projet est la suivante : « *La question se pose clairement de savoir si la fermeture de Mérignac ne résulte pas davantage d'un effet d'opportunité lié à la possible reprise du droit au bail que de la nécessité de fermer ce magasin précis.* » On ne saurait être plus clair et ce d'autant plus qu'il est hors de question, pour la direction, de s'intéresser à une possible relocalisation de ce magasin comme le préconise ce même cabinet...

De plus, celle-ci affirme que le montant de la cession de cet établissement à l'enseigne ZARA, repreneuse du site, équivaudra au coût maximum du plan social : **En clair, la société se paie sur la bête.** Plus cyniquement encore, il est question d'un Plan de Départs Volontaires (PDV) permettant aux salarié-e-s esseulé-e-s du proche magasin de Bordeaux de partir avec quelques cacahuètes en poche : **C'est Pierre qui déshabille Paul en guise de politique de maintien de l'emploi !**

Comme les collègues de Mérignac l'ont compris en cessant le travail le 6 novembre dernier, **seule la mise en place d'un rapport de force peut encore faire pencher la balance en faveur du personnel.** En effet, il y a malheureusement fort à parier, qu'avec 1/3 des magasins du parc affichant un résultat d'exploitation négatif, **c'est autant de « Plans de Sauvegarde de l'Emploi » à la sauce Mérignac qui nous attendent dans les mois qui viennent.**

Et ce n'est pas en s'attaquant aux rares samedis de repos, en faisant déjeuner le personnel en milieu d'après-midi ou bien en maintenant le budget des investissements au strict minimum pour les années à venir qu'on mettra fin à la lente décadence de cette enseigne ! SUD Virgin déplore la réaction, pour le moins timorée, des autres syndicats membres du CE qui se refusent à saisir la justice pour invalider ce plan social « régional ».

Sanofi Aventis engrange les bénéfices, et licencie !

Le 6 décembre, la direction de Sanofi annonçait un nouveau plan de restructuration touchant les activités de visite médicale et de promotion du médicament : **575 emplois directement supprimés pour 2010 dans les opérations commerciales, dans le cadre d'un plan concernant 916 postes au total.** Ces nouvelles coupes sombres s'ajoutent aux 2200 déjà opérées dans le Groupe en France depuis septembre 2008, et aux 900 suppressions en cours dans la production chimie. D'ici 2014, ce seront probablement plus de 4000 postes directs en France que Sanofi Aventis aura détruit, soit plus de 15% des effectifs français du groupe, sans compter les milliers d'emplois induits, et les perspectives d'avenir anéanties pour les plus jeunes.

Et les restructurations ne sont pas terminées dans la Recherche et le Développement, ainsi que dans les fonctions centrales ! **Toutes ces coupes dans la R&D, les fonctions centrales et les activités commerciales auront un impact sur l'industriel.** Ces milliers de suppressions d'emplois s'inscrivent dans les 2 milliards € d'économie que la direction du groupe veut réaliser d'ici 2013 ... sur le dos des salarié-e-s. Fin 2010, 1,2 milliard € d'économies auront été réalisés.

Malgré nos nombreuses alertes le gouvernement laisse la première entreprise bénéficiaire du CAC40 sacrifier l'emploi dans notre pays. Pire, il l'accompagne par des crédits impôts et exonérations de toutes sortes au détriment des contribuables. Pour les actionnaires et dirigeants c'est la jubilation, l'allégresse et pour les salarié-e-s et le pays c'est la soupe froide, l'abattement.

Quand ces semeurs de malheurs et d'angoisses seront-ils enfin pointés, dénoncés, condamnés par les médias et les politiques pour cette destruction inacceptable d'une activité d'utilité publique et ce saccage de l'avenir de milliers de salariés et de leur famille ? **CFDT, CGC, CFTC, CGT, FO, SUD refusent ces suppressions d'emplois.** Les organisations syndicales et les salarié-e-s portent des valeurs bien plus éthiques sociales et d'avenir que celles des dirigeants et actionnaires.

Ne pas battre en retraite ... une vidéo à faire connaître

Une nouvelle vidéo de Solidaires a été réalisée par Canal Marches, dans le cadre de l'émission télévisée « Expression directe ». Celle-ci est consacrée aux enseignements du mouvement sur les retraites : <http://www.solidaires.org/article34279.html>